

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 2 décembre 2024 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire  
Madame Noëlla Daraiche, conseillère  
Madame Sylvie Langlois, conseillère  
Monsieur Albini Fournier, conseiller  
Monsieur Denis Lavoie, conseiller

Absent :  
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller  
Monsieur Jean-François Synnett, conseiller

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire, M. Joël Côté, ouvre la séance.

**2024-12-381**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2024®
- 4) Acceptation des déboursés de novembre 2024®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Affectation au fonds éolien®
- 7) Renouvellement assurance avec FQM Assurances®
- 8) Ouverture de poste®
- 9) Calendrier des séances du conseil pour 2025®
- 10) Avis de motion adoption du budget 2025®
- 11) Inclusion des redevances de Innergex dans le budget 2025®
- 12) Adoption de l'augmentation salariale 2025®
- 13) Traitement des élus®
- 14) Contribution TACIM 2025®
- 15) Renouvellement contrat de service PG solution®
- 16) Contrat Promotek 2025®
- 17) Entente AJHG et quote-part 2025®
- 18) Formation pompiers®
- 19) Rapport du conseil
- 20) Correspondance ;
- 21) Varia ;
- 22) Période de questions
- 23) Levée de la séance ; ®

**2024-12-382**

**Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2024**

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 4 novembre 2024 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**2024-12-383**

**Acceptation des déboursés de novembre 2024**

Il est proposé par Albiny Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les déboursés de novembre 2024 soient adoptés tels que présentés.



2024-12-384

### Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 octobre 2024; en conséquence, après discussion, il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 15 644,13 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2024-12-385

### Affectation au fonds éolien

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement que les factures suivantes soient payées à même le fonds éolien non affecté :

Chery industrial Cabada	3 679,20 \$
Béton Provincial (4 000 218 999)	2 184,53 \$
Entreprises Marc Ouellet	5 748,75 \$
Entreprises Mont-Sterling	7 243,43 \$
Électro-Marine inc.	1 447,54 \$
Diesel Bateau (02 37 200 631)	4 731,51 \$
Lussier (486 796)	5 900,00 \$
Salaire employé 01-0011	13 597,60 \$
Total affecté	44 532,56 \$

2024-12-386

### Renouvellement de l'assurance FQM assurances

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la municipalité renouvelle ses assurances pour 2025, auprès de FQM assurances. au prix 30 145,00 \$ plus taxes.

2024-12-387

### Ouverture d'un poste d'opérateur

Considérant qu'il y a un poste d'opérateur en déneigement vacant au service de voirie municipal ;

Il est proposé par Albiny Fournier et résolu unanimement que le directeur général ouvre le poste de la façon suivante :

#### Type de poste

Temps partiel/saisonnier

Sous la supervision de l'inspecteur municipal et de la direction générale

#### Profil requis

- expérience dans un poste similaire (formation offerte par l'entreprise) ;
- Posséder un permis de conduire valide ;
- Être débrouillard, minutieux et vigilant ;
- Être capable de travailler seul et en équipe ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Connaissance en mécanique diesel sera un atout ;

#### Conditions de travail

- Conduite d'un véhicule lourd sur divers types de surfaces ;
- Travail de déneigement usuel, exposition à des températures très basses et à des conditions climatiques difficiles ;
- Exposition au bruit ;
- Horaires de travail très variables ;
- Horaire atypique, de jour, de soir et de fin de semaine, sur appel.

**Catégories d'emploi :** Déneigement Opérateur et emploi estival

**Types :** Temps partiel qui pourrait devenir temps plein selon l'évaluation du gestionnaire



**Emplacements :** Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine

**Salaire selon expérience et conditions de travail à la municipalité**

**Pour postuler avant le 19 décembre 2024 :**

**2024-12-388**

**Calendrier des séances du conseil pour 2025**

**CONSIDÉRANT** Que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par Albiny Fournier

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025 qui se tiendront à 19 h :

- 6 janvier
- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin
- 7 juillet
- 4 août
- 8 septembre
- 6 octobre
- 3 novembre
- 1 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-12-389**

**Avis de motion adoption du budget 2025**

La conseillère Sylvie Langlois donne avis de motion qu'à une séance extraordinaire du Conseil, le règlement numéro 216 concernant l'adoption du budget 2025 de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine sera adopté ; résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-12-390**

**Inclusion des redevances d'Innergex énergie renouvelable au budget 2025**

Considérant que le conseil municipal veut maintenir son niveau de taxation à un niveau qu'il juge raisonnable ;

Considérant que la municipalité reçoit approximativement 164 800,00 \$ en redevances éoliennes pour l'année 2025 ;

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que la municipalité affecte les redevances reçues d'**Innergex énergie renouvelable** au montant de 164 800,00 \$ pour l'année 2025 aux fins du budget municipal.

**2024-12-391**

**Adoption de l'augmentation salariale 2025**

Considérant les conditions de travail en vigueur à la municipalité ;

Il est proposé par Albiny Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ; (à noter que Sylvie Langlois se retire de la décision)  
Que la municipalité donne une augmentation de salaire de 2 % pour la prochaine année 2025 aux employés André Huet et Martin Bérubé..



**2024-12-392**

**Traitement des élus**

Considérant que le conseil juge adéquate leur rémunération comme membre du conseil municipal de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ;

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu unanimement de conserver la même rémunération pour 2025..

**2024-12-393**

**Contribution au TACIM pour 2025**

Considérant le budget présenté par le conseil d'administration du TACIM ;

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que soit adoptée la contribution municipale 2025 au TACIM, pour un montant de 3090 \$.

**2024-12-394**

**Renouvellement contrat avec PG solutions**

Considérant que PG Solutions est le fournisseur de service comptable informatique et de soutien ;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le contrat de service (logiciel comptable) avec PG Solutions pour 2025, au montant de 9 168,00 \$ plus taxes

**2024-12-395**

**Renouvellement contrat avec Promotek**

Considérant que la municipalité n'est plus désireuse de conserver le service de caméra à l'entrée de la rue Lévesque, où se situe l'accès à la carrière sablière ;

Il est proposé par Albiny Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le contrat de service (Caméra rue Lévesque) avec Promotek pour 2025, ne soit pas renouveler.

**2024-12-396**

**Entente relative à AJHG**

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que soit adoptée l'entente intermunicipale pour le service de AJHG pour 2024 à 2026 inclusivement, et la quote-part de 5750 \$

**2024-12-397**

**Formation pompiers**

Considérant que la sécurité des citoyens de

est une priorité,

Considérant que la formation adéquate des pompiers et des pompières est essentielle pour assurer une réponse efficace en cas d'urgence,

Considérant que le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières peut soutenir cette initiative,

Il est résolu que le conseil municipal de

:

1. Autorise la Ville de Sainte-Anne-des-Monts à soumettre une demande au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au nom de la





2. Mandate Joshua Boulé, Gestionnaire à la formation pour remplir et soumettre la demande nécessaire, ainsi que pour effectuer toutes les démarches requises pour le suivi de cette demande.

3. Engagé à soutenir cette initiative dans le cadre des responsabilités de sécurité publique partagées entre les municipalités.

### **Rapport du conseil**

Le maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

### **Correspondance**

### **Varia**

### **Période de questions**

Monsieur le maire répond aux questions des gens présents à la séance.

**2024-12-398**

### **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Albiny Fournier que l'assemblée soit levée, il est 19 h 32.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Joël Côté, maire

\_\_\_\_\_  
Vital Côté, directeur général

